



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

60 N° 2 1933

La Divine Providence

François JANSEN (s.j.)

p. 97 - 116

<https://www.nrt.be/it/articoli/la-divine-providence-3472>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La Divine Providence

MESSIEURS,

A peine avais-je accepté l'offre (1), trop flatteuse pour moi, de vous parler de la Divine Providence que je fus comme effrayé de ma témérité. La Providence, Messieurs, est un sujet aussi vaste que l'œuvre divine, visible et invisible; elle s'offre, ne devrais-je pas dire, elle se cache, à l'observation du philosophe, dans la nature et dans l'histoire; elle est forte au point de ne jamais manquer « *son* » but; elle est suave et ne violente ni les personnes, ni les choses; elle est inscrutable dans ses calculs, secrète dans ses voies, lente dans ses procédés jusqu'à impatienter les éphémères que nous sommes; déjà le proverbe grec se plaignait de « *cette meule des dieux qui moud si lentement* ». N'a-t-on pas dit de la Providence : « *elle ne se hâte jamais et arrive toujours à temps* » ? Elle est profonde dans ses conseils et quel mortel jamais y fut admis ? A nos pensées inconsistantes, elle paraît avant tout mystérieuse et ce qu'on appelle ses « *conduites* » semble fait exprès pour achever de les mettre en déroute ! Même au philosophe chrétien qui, filialement, s'en remet à elle pour le gouvernement de sa vie, elle pose quelques problèmes, dont il serait vain de nier l'importance : celui du mal, physique et moral, dans son œuvre, celui des erreurs ou bévues de la nature, soit des monstres, celui de la

(1) N. D. L. R. — Cet exposé fait partie d'une série de Conférences religieuses sur le problème de Dieu, qui seront publiées dans la *Nouvelle Revue Théologique*. Nous leur laissons leur forme originale de « *Conférences* ».

répartition, en apparence immorale, des biens et des maux entre individus humains. Ah! la vieille pierre de scandale que voilà : Hérode à la table du festin et Jean-Baptiste dans les fers! Enfin, Messieurs, lequel d'entre vous ne perçoit pas le lien direct entre l'attribut de la Providence divine et des questions telles que le miracle et l'utilité et l'efficacité de notre prière?

Pareil sujet, par ses proportions mêmes, me conseillait de les réduire. Délibérément, je me bornerai donc à vous exposer la doctrine *positive* catholique touchant *l'existence* et *la nature* de la Providence.

Et pour nous placer d'emblée sur un terrain dont la solidité est à toute épreuve, nous passerons en revue les décisions doctrinales, par lesquelles le Magistère ordinaire ou extraordinaire de l'Église a précisé, au cours des âges, la doctrine catholique de la Providence. Cette méthode historique, par son caractère concret, facilitera l'attention : des conflits, violents parfois, entre docteurs et docteurs, sectes et sectes, écoles et Église, la vérité abstraite ou l'article de foi se dégageront, un peu comme tombent de l'arbre les fruits mûrs, par leur propre poids.

Commençons notre revue.

Voici d'abord Pastor, presque un inconnu, vieil évêque en Galice, du milieu du ^v^e siècle; dans un libelle qui est un véritable symbole de foi, il dit anathème à l'homme qui affirme *qu'il faut accorder créance à l'astrologie et aux « mathematici »*, entendez, non les mathématiciens, mais les astrologues. Ce Pastor devance d'un siècle le 9^e Canon du Concile de Braga en Portugal qui en 563 frappera, parmi d'autres erreurs priscillianistes, l'antique préjugé que voici : « *Les âmes humaines subissent la contrainte d'un signe fatal* »; un texte plus net et plus explicite dit : « *les âmes et les corps des hommes sont soumis aux étoiles fatales* ». Erreur, déclare le Concile; c'est la superstition des païens et de Priscillien; anathème à qui la défend!

Laissons passer six cent quarante ans; nous sommes sous le pontificat d'Innocent III, le grand canoniste et l'initiateur de la croisade contre les Albigeois. L'Aragonais Duran de Huesca et son petit groupe de Vaudois espagnols viennent d'être convertis

par la prédication de Dominique de Guzman. Ils demandent leur réadmission dans l'Église. Avant de les recevoir avec le titre nouveau de « *Pauperes catholici* », le pape exige qu'ils souscrivent à une formule de foi nettement anti-cathare. Or, cette formule contient une adhésion formelle à la doctrine catholique sur la Providence : Nous croyons de cœur et confessons de bouche « que le Père et le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu, celui dont nous parlons, est le Créateur, l'auteur, le *gouverneur et l'ordonnateur*, « *Gubernatorem ac dispositorem* » de toutes choses, corporelles et spirituelles, visibles et invisibles ». (Denzinger, n. 421).

Cent vingt ans encore ont coulé par les sabliers du temps. Voilà notre pensée contemporaine des hommes de la première moitié du XIV^e siècle. En ce moment enseigne et prêche dans les pays Alamans, entre Strasbourg et Cologne, un mystique aventureux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Meister Eckhart de Hochheim. C'est un esprit hardi, d'inspiration néo-platonicienne beaucoup plus que thomiste; c'est un orateur fougueux, chez lequel l'expression fréquemment dépasse la pensée et qui ne déteste pas le paradoxe. A bon droit les Allemands l'honorent comme le créateur de leur terminologie mystique. Dispensez-moi de vous dire, Messieurs, par quel cheminement de pensées ce prieur dominicain en arrive à tenir l'étonnant propos que voici : « Un homme vertueux est tenu de conformer sa volonté à celle de Dieu, quelle que puisse être cette volonté; parce que Dieu veut d'une certaine manière que j'aie commis mes péchés, je ne voudrais pas, moi, ne pas les avoir commis et c'est dans cette disposition que consiste le vrai repentir ». Il y a dans cette proposition un verbe qui, pris au sens propre, est un blasphème; c'est le verbe « vouloir ». Le 27 mars 1329, deux ans après la mort de l'auteur, vingt-huit thèses tirées de ses écrits ou mises à son compte seront condamnées par le Pape Jean XXII; à noter que la quatorzième, celle que vous venez d'entendre, le fut comme « *hérétique* ».

Ne quittons pas encore ce XIV^e siècle, sujet d'étude des plus intéressants pour le philosophe de l'histoire, siècle où l'édifice unitaire médiéval se désagrège lentement, époque de déclin pour la scolastique et de prestige décroissant pour la papauté en Europe.

Tournons cette fois nos regards vers l'Angleterre. Là, au fond du Leicestershire, vit, retiré dans sa cure de Lutterworth, l'homme qu'on a appelé « *L'étoile du matin de la Réforme* », John Wycliffe. Quelques Anglais en sont très fiers; si j'étais Anglais, c'est un sentiment que j'aurais peine à partager. L'homme n'a rien d'un penseur; c'est un esprit confus, un caractère violent, beaucoup plus un agitateur politique et un démagogue qu'un théoricien. Le *déterminisme théologique* qu'il croit avoir lu dans saint Augustin l'a conduit à écrire : « *Toutes choses arrivent par une absolue nécessité* ». Voilà qui n'est pas neuf ! C'est, renouvelé, mais fondé cette fois sur la nécessité, jugée absolue, des vouloirs divins, le « *Fatum* » antique. Voici qui l'est davantage : « *Dieu doit obéir au diable* » ! Quelques-uns de ses partisans mitigeront cette énormité, en l'entendant d'une « *obéissance de charité qui fait que Dieu aime le diable, en le punissant* ». Mauvaise plaisanterie en tout cas ! Et ce n'est pas la seule insanité qu'ait écrite ce pseudo-grand homme ! Il jugeait aussi que les Universités et les Collèges n'étaient utiles à l'Église que de la manière dont l'est le diable ! Tout le personnage du reste a quelque chose de louche, de tortueux, de papelard, qui étouffe la sympathie naissante et détourne un esprit loyal. Lorsque Urbain VI le sommera de comparaître à Rome, pour rendre compte de son *Credo*, il lui répondra : « Je viendrais volontiers, mais *Dieu m'a forcé au contraire : Deus necessitavit me ad contrarium* » (*Fasciculi*. 341).

Wycliffe mourut le 31 décembre 1384. Trente et un ans après, exactement le 6 juillet 1415, le concile de Constance, devenu, par l'approbation de Martin V, le xvi^e Concile Œcuménique, condamnait quarante-cinq articles du novateur dont les deux que j'ai cités. Un décret conciliaire du 4 mai de la même année ordonnait l'exhumation des restes de l'hérésiarque; le décret ne fut exécuté que douze ans plus tard; sur les instances réitérées de Martin V, l'évêque Fleming fit retirer les ossements du « Docteur évangélique » de la crypte de Sainte-Marie de Lutterworth; ces restes furent brûlés, et les cendres jetées dans le Swift, petit cours d'eau qui traverse le village. C'est un geste que le croyant peut comprendre et à la rigueur justifier; le droit pénal canonique du

temps et la vivacité de la réaction catholique en Angleterre suffisent à l'expliquer; j'avoue qu'il cadre mal avec nos idées et nos pratiques modernes de tolérance (1).

Le système du fameux Jean Hus, le saint du peuple tchèque et le héros du bûcher de Constance, n'est *doctrinalement* que le Wycliffisme transplanté en Bohême et quand Luther, après la célèbre dispute de Leipzig (16 juillet 1519), recevra les écrits du réformateur bohémien, il ne pourra réprimer un mouvement de surprise, en constatant leur accord parfait avec ses vues personnelles, avec celles de Staupitz et d'autres réformateurs. En tout cas, dès 1521, c'est-à-dire quatre ans avant la publication de son « *De servo arbitrio* » qui allait le brouiller avec Érasme, il écrivait : « *La liberté est une pure fiction* ». Et cette négation, il ne l'appuie plus seulement sur les conséquences ruineuses en nous du péché originel; non, il y verra désormais une suite inéluctable des décrets immuables de Dieu. Prenant à son compte l'aberration de Wycliffe, Luther déclare : « *Tout arrive par une nécessité absolue* : ainsi l'a fort justement enseigné Wycliffe, dans un article condamné à Constance (2) ». « *Dieu fait tout, le mal comme le bien*, écrit Philippe Mélanchton; *aussi bien que la vocation de saint Paul, l'adultère de David est proprement son œuvre* ». Et Luther d'applaudir. A côté du commentaire de son cher Philippe, ceux d'Origène et de Jérôme lui semblent des inepties. Ainsi, Messieurs, la liberté humaine écrasée, broyée, anéantie sous la pression irrésistible de la Prédestination divine! Ah! j'ai l'impression, de sortir d'un cauchemar hideux, quand je lis le canon libérateur, le canon rayonnant du Concile de Trente qui me rend ma liberté en vengeance le droit de la Sainteté divine : « *Si quelqu'un affirme qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de rendre ses voies mauvaises, mais que Dieu est l'auteur des actions coupables comme des bonnes, entendant par là que non seulement il les permet mais qu'il en est proprement et par lui-même l'auteur, en sorte que la trahison de*

(1) A noter que l'incinération des ossements du « mauvais curé » de Lutterworth n'a pas été ordonnée par le Concile.

(2) Cité chez PAQUET dans *Dict. de Théol. Cath.* VACANT-MANGENOT, t. IX, col. 1284-85.

Judas ne soit pas moins son œuvre propre que la vocation de saint Paul, qu'il soit anathème » (Denzinger, n. 816).

Ne citons que pour mémoire une proposition paradoxale du janséniste et cartésien Gilles de Gabriel, notre compatriote ; elle vous semblera l'extrême opposé de la sixième erreur de Wycliffe : « *Dieu nous donne sa toute-puissance pour que nous en usions, comme quelqu'un fait présent à autrui d'une maison des champs ou d'un livre; Dieu nous soumet sa Toute-Puissance* » (Denzinger, n. 1217). Le 23 Novembre 1679, le Saint Office condamna cette nouvelle interprétation du « concours divin offert », *concursus oblati*, comme téméraire au moins et nouvelle.

Mais abordons le Concile du Vatican. Avec lui, le dogme de la Providence atteindra son plein midi.

Ce serait, à mon sens, s'exprimer très défectueusement que de parler d'une évolution doctrinale de l'Église en matière de Providence. Cette Providence a toujours été l'objet de sa foi *explicite*. Institution divine, se rattachant directement par son origine à une volonté positive de son fondateur, c'est-à-dire du Verbe de Dieu, apparu comme homme, sur la scène de l'histoire universelle, elle renierait pour ainsi dire sa propre idée, si elle renonçait à la notion du Dieu-Providence. Mais cette foi qui est en même temps une thèse philosophiquement démontrable, inséparable même de tout théisme authentique, jamais elle ne l'exprima dans une formule aussi claire, aussi précise qu'elle ne le fit dans la « *Constitution dogmatique sur la foi catholique* » qui fut le résultat des délibérations de la session III^e du Concile du Vatican. Nulle part ailleurs, Messieurs, vous ne trouverez affirmés, avec une majesté égale, l'absolue transcendance de Dieu par rapport au monde, son œuvre, la perfection infinie de sa substance spirituelle, la liberté et le désintéressement entiers de son geste créateur. Détail curieux et qui jette une vive lumière sur la portée doctrinale du paragraphe 3^e du Chapitre I^{er} qui traite spécialement de la Providence : la première rédaction soumise à l'approbation des Pères du Concile n'affirmait le dogme que par la simple épithète de « *Providissimus* » donné en passant au Dieu « *Créateur de toutes choses* ». On proposa de rédiger

une formule qui affirmât d'une manière plus explicite cette Providence et la prescience de Dieu. La mesure parut d'autant plus opportune « qu'en beaucoup d'endroits, il se trouvait des esprits, des théologiens même, qui doutaient si Dieu connaît en effet, *reapse*, à l'avance les futurs contingents, c'est-à-dire les événements futurs libres ». On jugea donc qu'il ne serait pas inopportun de proposer « une doctrine *très certaine*, mieux, une doctrine qui est *certainement de foi*, à savoir que *Dieu est parfaite Providence et qu'il connaît à l'avance les événements même contingents et libres* ». Presque tous les Pères approuvèrent le projet de définition ainsi amendé. Tout catholique peut lire aujourd'hui dans les actes du Concile cette profession de foi qui exprime dans le langage de l'Église, appuyé sur la parole inspirée, sa croyance à l'universelle Providence de Dieu : « La Sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine croit et confesse... que *tout* ce que Dieu a créé, il le conserve (*tuetur*) et le *gouverne*, atteignant avec force d'une extrémité à une autre extrémité et disposant toutes choses avec douceur (*Sap. VIII, 1*). Tout est à nu et à découvert à ses yeux. (*Heb. IV, 13*), *même ce qui arrivera par l'action libre des créatures* » (Denzinger, n. 1784).

De ces enseignements du Magistère ecclésiastique se dégage, Messieurs, un ensemble de vérités précieuses :

D'abord, la Providence *existe*. Épicure, dont les dieux indolents abandonnent le monde au hasard, les déistes, dans la mesure où ils rejettent toute intervention de la Divinité dans son œuvre, révélation ou miracle, les naturalistes et les rationalistes absolus « *en tant qu'ils nient toute action de Dieu sur les hommes et sur le monde* » (*Syllabus. § 1, n. 2*), un panthéiste du type Spinoza, pour lequel « la Providence n'est que l'ordre de la Nature » (*Tractatus Theol.-Politicus, c. 6*) et qui nie que du miracle il soit légitime d'inférer la Providence, tous ces hommes sont dans l'erreur. Le monde n'est pas en proie au hasard, il n'est pas davantage pareil à un navire abandonné par son équipage, une souveraine Pensée est au gouvernail et dirige...

Par ailleurs, il n'est pas moins faux que le monde soit pris dans

le filet, que rien ne peut rompre, d'un aveugle destin. J'entends par destin l'enchaînement *antécédent* et *indissoluble* de *toutes* les causes et de *tous* les effets, résultant *nécessairement* les uns des autres et suspendus en fin de compte à *une cause suprême qui opère elle-même avec nécessité*. Posez que cette cause soit Dieu, vous ne niez pas la Providence, mais vous ruinez du même coup la liberté divine et la liberté humaine. Au contraire, de cette nécessité ou de ce destin, faites une cause *créée* et *soumise à Dieu*, vous laisserez intacte la Providence, intacte aussi la liberté divine mais vous supprimez la liberté humaine. Aujourd'hui encore, il est autour de nous des hommes qui croient à ce destin *créé*, car ils croient à la fatalité stellaire...

Et conscia Fati

Sidera diversos hominum variantur casus (1).

Théosophes, anthroposophes, occultistes ignorent pratiquement que le système héliocentrique a depuis longtemps sapé par la base le fondement de la pseudo-science qu'est l'Astrologie judiciaire. Seul, Messieurs, le paganisme a pu créer la repoussante chimère d'un destin, soumettant à sa tyrannie les hommes et les *dieux eux-mêmes*; cela, évidemment, c'est chasser toute Providence et par là même toute raison de l'histoire du Monde et de celle de l'homme pour leur substituer je ne sais quel mécanisme brutal, fonctionnant sans pourquoi, dans la nuit!

Proclamons bien haut des vérités qui sauvent notre libre effort de la passivité stupide et résignée : *il y a des événements qui auraient pu ne pas arriver*; il y a du hasard, relatif au moins aux causes particulières; avec la matière et la liberté, un principe de contingence affleure dans le monde; il est faux que tout, absolument tout, soit placé sous le signe de l'*inévitabile nécessité*. César, Messieurs, *aurait pu* éviter les poignards qui lui furent souvent prédits!

Ni le hasard donc qui, au cœur des choses, installerait l'irrationnel, ni l'aveugle *Ἀνάγκη* qui les enserrerait dans l'étau d'acier du déterminisme universel, mais une haute Raison qui

(1) MANILIUS. *Astronomica*, I, 1-2.

préside aux choses, les conserve, en maintient l'ordre, les gouverne, ordonne aux fins les moyens, enveloppe d'un amour vigilant et actif la création visible et invisible : *Tua autem, Pater, Providentia gubernat*. C'est votre Providence, ô Père, qui gouverne (*Sag.* XIV, 3). Et ce gouvernement s'étend à *tous* les êtres que Dieu crée et conserve : *Universa quae condidit*. Ne cédez pas à un préjugé anthropomorphiste, en limitant d'une façon ou d'une autre cette sollicitude universelle : Ne dites pas, elle s'occupe de l'espèce mais non de l'individu, des choses nobles mais non des viles, des êtres qui participent de l'intelligence mais non des brutes; ainsi pensait le grand penseur juif médiéval, Maimonide, qui ne pouvait croire « que *cette* feuille tombe de l'arbre par une providence particulière ». Ne caressez pas la chimère des politiques qui s'imaginent une Providence aristocratique qui ne s'occupe que des grands! Oh! l'étrange encouragement que Jules César adresse à ses troupes dans le V^e livre de la Pharsale de Lucain. Je traduis ces beaux hexamètres que le grand Corneille eût aimés : « Non, les Dieux n'ont jamais humilié leur providence jusqu'à s'occuper de votre sort et de votre vie. *Le mouvement des chefs vous emporte!* La race humaine est sur terre pour quelques hommes (1) »! *Humanum paucis vivit genus!* Cela n'est pas la Providence chrétienne! C'est celle de Nietzsche et du surhomme!

A ce regard bienveillant qui voit tout, ne fermez pas non plus, l'entrée de notre monde situé, dans le système de Ptolémée, sous la sphère concave de la lune; c'est l'erreur du grand païen de Stagire. Ne la bornez pas davantage, avec le divin Platon, aux choses universelles et incorruptibles! Grand et petit, précieux ou vil, universel ou individu, ce sont là des différences qui s'anéantissent devant la Pensée créatrice universelle. « *Il n'y a rien de vil dans la maison de Jupiter* », disait le Portique. Si le prêteur ne s'occupe pas des petites choses — *De minimis non curat*

(1) Numquam se cura Deorum
Sic premit ut vestrae vitae vestraeque salutis
Fata vacent; procerum motus haec cuncta sequuntur,
Humanum paucis vivit genus. (LUCAIN. *Pharsale*. L. V.).

praetor —, c'est qu'au détriment du principal, son attention se dissiperait dans l'infini du détail. « *Le Créateur du monde*, a écrit Boutroux, *en est aussi la Providence et veille sur les détails aussi bien que sur l'ensemble* » (1).

« Est-ce que Dieu a souci des bœufs ? » demande l'apôtre Paul (I Cor., ix, 9). Certes, il en a souci, car il les nourrit, comme il nourrit les « petits des corbeaux qui l'invoquent » (Ps. 146., v. 9) et les « petits des lions qui lui demandent leur pâture » (Ps. CIII, 21). Au demeurant, si quelque esprit fort niait, il se heurterait à la parole de celui qui de la Providence du Père céleste a eu un sentiment ineffable, unique : « Deux passereaux, disait Jésus, ne se vendent-ils pas un as ? Cependant pas un ne peut tomber à terre sans votre Père ? Les cheveux même de votre tête sont tous comptés » (Math. x, 29). Messieurs, le nombre des moucheron, la trajectoire capricieuse que trace dans l'air le vol d'un insecte sont-ils déterminés d'avance ? Matière de controverse, certes, mais je crois que seuls les théologiens qui optent pour l'affirmative ont pour eux la logique et la vérité (2). Il ressort encore à l'évidence des décisions doctrinales de l'Église que la Providence est *inséparable de la Sainteté divine* : Le péché peut être prévu et il l'est, mais il ne peut être effet de Providence, il n'en est qu'objet et matière : *Peccata praevisa sed non provisa*. Enfin, l'Église réproouve toute action de Dieu sur nous dont l'effet serait de nous ôter, avec la pleine maîtrise de nos actions morales, la responsabilité personnelle qu'elles entraînent. Vous l'avez entendu : *Il reste au pouvoir de l'homme de rendre ses voies mauvaises*.

Il existe une Providence. Les événements de ce monde sont l'objet d'une *prescience éternelle*, bien plus ils sont l'*exécution dans le temps* d'un *dessein éternel* par les *soins prévoyants d'une volonté intelligente*. Dans cette capitale affirmation se rencontrent les trois grandes religions *monothéistes* du monde : le Judaïsme,

(1) BOUTROUX. *De la Contingence des Lois de la Nature*. Conclus. 1^{re} éd. Paris, 1874, p. 170.

(2) GABRIEL VASQUEZ, S. I. *Comment. ac Disput. in Im Partem Sti Thomae*. t. I. Disp. 88. c. I. Lyon. 1631. p. 361.

le Christianisme et le Mahométisme. J'ose ajouter : et bon nombre de penseurs de génie, des hommes tels que Platon, Leibnitz et Kant. La rencontre n'a rien d'étonnant. Dès que vous admettez un Dieu *personnel, créateur du monde, absolument parfait*, il faut, sous peine de vous contredire, reconnaître qu'il est Providence. C'est cette notion de Dieu qui rend compte du jugement si sévère de Clément d'Alexandrie : « *L'homme qui dit qu'il n'y a pas de Providence mérite non une réfutation, mais un châtement; cet homme est un athée!* » (Strom. vi). « Ceux qui affirment que le monde n'a pas eu d'origine, écrit Philon le Juif, détruisent la Providence; le Père prend soin de son enfant, l'artisan de son œuvre, mais avec ce qui n'est pas devenu, avec ce qu'on n'a pas fait, on n'a commerce d'aucun genre » (*De Mundi opificio*, éd. Cohn. I, p. 3). Toute religion qui se dit révélée affirme par là même la Providence, car la Révélation, comme la loi divine positive, comme la prophétie sont des preuves manifestes de l'intérêt surnaturel que Dieu porte à l'homme. L'histoire prodigieuse d'Israël, ce que nous appelons l'histoire sainte, n'est qu'une séculaire affirmation de la Providence particulière de Dieu sur un peuple qui se sait son élu!

Et ici, Messieurs, laissez-moi appeler en passant votre attention sur un caractère du catholicisme que sa doctrine, sa métaphysique, s'il en a une, j'entends officielle, bref ses richesses spéculatives, dérobent parfois à la vue, non sans inconvénient : c'est son caractère de religion *essentiellement historique*. Il est historique, non seulement parce qu'il est possible de lui assigner une date de naissance précise dans l'ordre des temps, mais parce qu'il est inconcevable sans l'intervention de fait de la Divinité dans l'histoire de l'homme. Quel sens raisonnable, je vous prie, pouvez-vous découvrir à un dogme tel que celui de la Rédemption, si vous n'admettez pas qu'une Puissance de salut est intervenue du dehors dans les affaires humaines pour les rétablir et dans la condition de l'homme pour la restaurer? Un dogme tel que l'Incarnation affirme la réalité d'un *fait historique* : Dieu paraissant sous la forme humaine, sur une scène étroitement circonscrite de la planète : la Palestine. Pour l'esprit grec au contraire, le

monde est un système clos et partait : nulle place, semble-t-il, pour une initiative partant du dehors; le Cosmos, animé de son mouvement circulaire, est éternel; ce mouvement lui-même n'a jamais commencé, pas plus que n'a commencé la série des générations humaines; éternel, donc, le cycle des naissances et des morts. D'après Aristote, ce n'est pas une fois, ce n'est pas deux, c'est un nombre infini de fois que les hommes ont redécouvert et redécouvriront les mêmes vérités, les mêmes arts, les mêmes philosophies (1). D'Eudème de Rhodes, son disciple, on nous a gardé ce fragment significatif : « Si j'en crois les Pythagoriciens, il viendra un temps où je jaserai de nouveau avec vous; j'aurai de nouveau ce petit bâton à la main; vous serez de nouveau assis à mes pieds, comme vous l'êtes à présent. et il n'en sera pas autrement de tout le reste! ». *Eadem sunt omnia semper!* Oh! le morne univers que voilà! « Depuis le commencement jusqu'à la fin, déclare Celse, les choses roulent dans le même cercle et partout il est nécessaire que, selon l'ordre immuable des révolutions, ce qui a été, ce qui est, ce qui sera soit toujours de même (2) ». L'idée que Dieu ou qu'un Fils de Dieu puisse descendre du ciel pour justifier les hommes fait bondir ce Platonicien, contempteur des chrétiens « cette nouvelle race d'hommes née d'hier, sans patrie, ni traditions antiques ». « Si l'on entend, s'écrie-t-il, que ce Dieu doit descendre lui-même sur la terre, il lui faudra donc abandonner le siège de son gouvernement? Or, s'il se fait ici le plus petit changement, l'Univers entier se détruit et est bouleversé (3). Le théologien espagnol Michel Medina n'avait peut-être pas tort, lorsqu'il prétendait que, parmi les philosophes anciens qui, privés de la lumière de la foi, ont abordé le problème de la Providence, il n'y en a pas un seul qui ait su éviter soit l'erreur totale, soit une erreur touchant un point particulier. Seul Platon fait peut-être exception.

La Providence, Messieurs, peut se prouver *a priori* en partant

(1) *Met.* A. 8, 1074 b 10; *De Caelo*, I, 3, 270 b 19; *Meteor.* I, 3, 339 b 27 suiv.
 (2) ORIGÈNES. *C. Cels.* IV, 65
 (3) *Ibid.* IV, 2.

de Dieu; elle peut aussi se prouver *a posteriori* en partant du monde, son œuvre; j'ai mieux aimé vous montrer que toute votre foi n'est qu'une épopée *fabuleuse* pour qui n'admet pas une Providence *spéciale*, je puis bien dire une Providence miséricordieuse, restauratrice et pleine d'amour sur l'espèce humaine.

Il nous reste, Messieurs, à définir *le concept même de la Providence*.

Partons de la notion théiste de Dieu. Cette notion le présente à notre esprit comme « l'Être nécessaire, existant par lui-même, infini et éternel, parfait en bonté et en beauté, immanent à l'univers et néanmoins le transcendant de son infini ». Si ce Dieu crée, il crée *librement*, non par une poussée aveugle de nature, comme l'Absolu des Panthéistes mais par une volonté intelligente; c'est dire qu'il crée par choix, en déterminant lui-même le degré de réalité, soit de perfection de son œuvre, et si cette œuvre est un système, en réglant la subordination des parties au tout et l'agencement des moyens aux fins. Voyez-vous déjà poindre, Messieurs, l'idée de fin qui va naturellement amener celle de direction? S'il crée et s'il veut de plus que son œuvre dure, il s'oblige à la conserver, car il est trop clair que toute réalité non nécessaire, c'est-à-dire distincte de la sienne, ne subsiste que par grâce. Cette dépendance dans l'être entraîne la dépendance dans l'activité et comme celle-ci aboutit à la production d'un être *réel*, il faut que Dieu concoure avec l'activité créée. *Création, conservation* ou création continuée, *concours* ou coopération avec les causes créées, trois traits indélébiles du Dieu théiste!

Mais, si toute efficence aboutit à un produit *réel* défini elle ne peut elle-même fleurir que sur une tige *idéale*. Une pensée infinie ne peut *vouloir* efficacement, ni un monde, ni une coccinelle, si ce n'est *en vue d'un bien* et d'un bien *connu à l'avance* et le bien c'est la Fin. Si Dieu produit, c'est qu'il aime! Mais gardons-nous de croire à l'erreur flatteuse que l'objet *direct* de cet amour, ce **puissent être les créatures. Le premier Amour, comme l'appelle Dante, n'est pas indigent!** Or, Messieurs, qu'est la parcelle de

bien qu'est un univers matériel, fût-il peuplé de myriades d'hommes et commis à la garde de légions de séraphins, au regard du Bien infini; que peut-elle *ajouter* en vérité à la Félicité infinie qui est jouissance consciente et éternelle de ce Bien sans mesure qu'il est lui-même? Rien, absolument rien. Celui qui a tout, parce qu'il a tout ce qu'il est, et qu'il est sans bornes, que peut-il vouloir, aimer *directement* hors de lui-même? Je réponds : Lui-même encore, — car c'est la divine exigence du Parfait qu'il doive tout ramener à lui-même — mais lui-même dans la mesure où sa propre bonté infinie, sa splendeur et son excellence internes, la gloire éblouissante de ses attributs : Puissance, Bonté, Sagesse, sont *communicables au dehors*, à des êtres nécessairement finis, mais dont les perfections multiples, diverses, variées, croissantes, épanouies en genres, espèces, individus ou ordonnées en systèmes planétaires sont le signe sensible des perfections invisibles du Créateur!

Dans ce signe ou mieux dans ce *miroir* de la Perfection divine, celle-ci deviendra l'objet de la contemplation et de l'amour de la créature intellectuelle. C'est cette connaissance, c'est cet amour librement donné qui constituent la fin suprême, absolument dernière de l'œuvre extérieure de Dieu; ils sont ce qu'on appelle la « *gloire extérieure* » de Dieu et il est de foi définie que c'est en vue de cette gloire que la Bonté infinie s'est communiquée au dehors. (*Concil. Vatic. Can. 5. De fide catholica. Denzinger, n. 1805*) « Le Seigneur, dit le livre des Proverbes, a opéré toutes choses pour lui-même » (xvi, 4). Cette fin, il la veut d'une volonté absolue, infrustrable, non conditionnée; il l'obtiendra dans un degré qu'il a fixé lui-même et que nous ignorons; il n'y a pas de puissance, pas de liberté, qui puisse lui ravir ce fruit de sa peine glorieuse; l'ouvrier divin aura son salaire : « Je suis le Seigneur, c'est là mon nom; je ne donnerai pas ma gloire à un autre et la louange qui m'appartient aux images taillées au ciseau ». (*Is. XLII, 8*). C'est à cette fin, Messieurs, que, consciemment ou inconsciemment, nécessairement ou librement, toutes choses vont dans l'univers : les facettes du cristal et l'atelier bourdonnant des abeilles, le parfum discret de la violette et la clameur sauvage

de l'océan, mais aussi la prière du soir d'une petite fille et la chute d'un archange foudroyé!

Mais cette fin évidemment imposait un certain choix et une combinaison définie de moyens; et cet ordre des moyens à toutes les fins, à celles qui ne sont elles-mêmes que des moyens par rapport à la fin dernière, a dû préexister à titre de combinaison idéale dans la Pensée créatrice, avant de descendre au plan des réalités concrètes. Eh bien! c'est ce dispositif idéal qui règle l'ordre des moyens à la fin en tant que conçu « ab aeterno » par la pensée divine et présupposant la volonté au moins conditionnée de cette fin, qui est à proprement parler la Providence divine. Remarquez bien, Messieurs, qu'avec la notion de fin tombe ou triomphe la notion de Providence. Les négateurs des causes finales ne sont que logiques en niant la Providence et nous, parce que nous affirmons la Providence, nous ne sommes pas moins logiques en défendant la thèse de l'optimisme relatif au sujet du monde. Si la Providence divine est exactement coextensive à la causalité efficiente de Dieu, — et elle l'est — il ne peut y avoir ni une algue, ni un puceron en excès dans l'univers. Et nul être, pour libre, puissant, indépendant qu'il soit, ne doit se flatter de pouvoir jamais s'évader des états de la divine Providence.

Pas plus qu'il ne pourra se dérober à son *gouvernement*! Deux attributs liés entre eux, Messieurs, mais très différents. La Providence a évidemment rapport aux créatures; c'est un attribut relatif mais éternel : *Providentia Condatrix*; le gouvernement divin au contraire est l'exécution dans le temps du programme éternel; attribut relatif, cela va sans dire, mais temporel. C'est, comme dit Kant, la Providence dans la durée : *Providentia gubernatrix*.

Pour plus de clarté encore, Messieurs, — on n'en déverse jamais assez sur les notions autour desquelles pivotent de capitales controverses, — je demande : La Providence est-elle la divine *disposition des choses*? Non, car à parler en rigueur, cette disposition est l'ordre des choses *entre elles*; à la Providence, il appartient de concevoir l'ordre des choses *à la fin* et comme cette fin doit précisément être atteinte par l'ordonnance des choses entre elles,

disposer les choses sera un des actes, une des fonctions de la Providence.

La Providence, n'est-elle pas l'art divin? Elle est plus que cela; l'art se contente de créer; la Providence crée mais *dirige* en outre ses créations à leur fin. Pour la même raison, la Providence déborde également les *idées* créatrices qui, selon saint Thomas, habitent l'entendement créateur. L'idée d'une chose implique son rapport à un exemplaire; la Providence implique de plus un rapport à la fin voulue : *Aeterna ars cuncta temperantis Dei* (1).

Cet acte d'ordonner choses ou moyens à leur fin, qui est l'acte propre de la Providence, est-il formellement une opération de l'entendement ou faut-il y voir aussi un propos efficace de la volonté divine? Pure science ou amour aussi? Il y a là plus, à mon avis, qu'une querelle de noms. Boèce et saint Thomas, sont d'un côté : saint Jean Damascène, Duns Scot, Suarez, de plus petits, sont de l'autre. Pour ma part, sans songer à nier que la Providence soit une sagesse — et quelle sagesse, Messieurs, stupéfiante par la profondeur, le nombre, la complexité, la subtilité de ses combinaisons — je crois qu'elle est en même temps un amour qui prend soin des choses, qui les conserve selon qu'elles sont nécessaires à la fin — voyez comme elle pare le lis des vallées qui demain sera flétri! — « *Curiosum ac plenum negotii Deum* » (S. Ambroise). C'est une Divinité attentive, vigilante, « soigneuse et tout affairée dans la direction de ses œuvres ».

A cette définition de la Providence, il n'est meilleur couronnement que la fresque magnifique où le génie de saint Augustin a peint le théâtre, je dirais volontiers, l'horizon de l'éternelle Providence : « La volonté de Dieu, dit-il, est la première et la suprême cause de tous les mouvements corporels et spirituels. Il ne se fait rien de visible, rien de sensible, dans cette ample et immense République de toute la création, sans un ordre ou un laissez-faire expédié du palais invisible et intelligible du souverain

(1) SENECA. *Epist.* LXXI. 13.

Dominateur, selon l'ineffable justice des récompenses et des peines, des grâces et des rétributions » (1).

Oui, universelle, immédiate, sinon toujours dans l'exécution, du moins dans la préméditation de l'ordre, infaillible et certaine, forte et suave, telle paraît aux yeux du catholique celle qu'il appelle « la sainte Providence ». Tout est voulu ou permis! Tout dans un certain sens, est prédéfini, ce qui ne veut pas dire que tout soit *prédéterminé*.

J'ai fini, Messieurs, je pense avoir tenu ma promesse; je suis certain de n'avoir pas été complet; je l'étais à l'avance de ne pas pouvoir l'être dans un sujet qui embrasse tout le réel, la nature et l'histoire, le contingent aussi bien que le nécessaire. Mais s'il est permis d'être incomplet, il ne l'est pas d'être insuffisant, je ne répondrais pas non plus peut-être à l'attente de mon religieux auditoire, si je ne lui signalais quelques aspects pratiques d'un dogme qu'une part de mystère ne m'empêche pas de trouver radieux.

Il ne m'arrivera rien qu'une Providence éternelle, sage et bienveillante n'ait voulu ou permis! Quelle sérénité d'âme un catholique ne puisera-t-il pas, je ne dis pas, dans cette persuasion subjective, mais dans cette certitude dogmatique absolue? Absence de trouble, égalité d'âme, paix dans l'épreuve qui fond sur lui avec la rapidité de l'inévitable, et non pas stupeur, fatalisme, apathie du musulman, qui les bras croisés voit le feu calciner sa récolte et murmure : C'était écrit! Non, pas cela! La Prudence divine n'exclut pas la nôtre! Au contraire, aux créatures raisonnables le plus beau présent que cette Providence créatrice ait fait, c'est la connaissance « *prospectrice* » qui leur ouvre l'avenir, comme leur plus beau champ d'action : « L'aptitude à l'anticipation, dit fort bien Nicolaï Hartmann, rompt le charme, l'incantation du *présent*, renverse la barrière d'airain de la réalité, dont les flots successifs, ne sauraient, eux, *devancer* le cours du

(1) *In Sent. Prosperi*. Sent. 58. M. P. L. t. 58. Col. 1864.

temps. La pensée, elle, *anticipe*, elle est intemporelle, tout en étant liée à un sujet réel engagé dans ce temps. Elle lève le voile tissé au-dessus de l'*avenir*. Et quelque imparfaite que soit cette prévoyance humaine, ce n'est que par elle qu'il y a Providence et réalisation d'un objet voulu ». (*Ethik*. Berlin, 1926, p. 323). Mais le Sage a raison : « les pensées des mortels sont timides et nos prévoyances incertaines ». (IX, 14). Et si elles n'étaient qu'incertaines ! mais hélas ! elles sont courtes aussi et nos calculs les plus exacts ne le sont jamais si rigoureusement qu'ils ne puissent être renversés par l'imprévu et l'imprévisible ! A quoi, dès lors, se résoudre, quel parti prendre ? Eh bien ! quand le sage religieux, quand le philosophe chrétien aura satisfait aux devoirs de la prudence, qu'il s'abandonne, pour le surplus, aux décrets d'une mystérieuse mais paternelle Providence ! A Dieu va ! Je sais qu'il ne m'arrivera rien qui ne me rapproche du terme de mon voyage : ô Providence de Dieu, consolation de l'âme pèlerine ! Insuccès, revers de fortune, deuils, maladie, persécution, provisoires triomphes du mal, l'injustice au gouvernail de l'État, la révolution même brisant comme un jouet une couronne de roi, je sais, ô mon Dieu, qu'à présent toutes choses façonnent vos élus ! Sagesse de sage, sans doute, mais plus encore confiance de fils, d'autant plus admirable qu'elle est donnée dans la fournaise de l'épreuve, dans la nuit de la tentation, que sais-je, par un cœur à l'agonie et à l'heure de Gethsémani !

Il y a quelque chose de si pacifiant dans la pensée de cette éternelle Pensée, qui a compté un à un les pas de ses élus, qui convoye leur marche, prévoit leurs fautes mais en fait sortir leur pénitence, a forgé, anneau par anneau, leur chaîne de grâces et calculé, degré par degré, la somme de leur gloire ! Au fond, Messieurs, il n'y a qu'un péché, final celui-là et irréparable ; il consiste à se cabrer jusqu'au bout sous la pression de la main toute-puissante qu'on dit toute couverte d'yeux : *Oculatissima Manus*. Je n'ai nulle peine, pour ma part, à comprendre Catherine de Gênes, lorsqu'elle assure qu'une des plus grandes peines des damnés « c'est de voir qu'ils n'ont pas voulu se laisser conduire à la Providence de Dieu, par les chemins qu'elle leur

avait tracés ». Et quels sont donc ces chemins ? A tout le moins, tout ce qui dans la vie de l'individu échappe au pouvoir de son libre arbitre : empire des causes physiques, pression du milieu politique et social, perte imprévue des biens de fortune, ébranlement d'une situation qui paraissait sûre, et encore malice et perversité de volontés étrangères acharnées à nous nuire. Ample matière à soumission ! Devant tout cet irréparable qu'il faut, bon gré mal gré, porter, rien ne fortifie l'âme et la rassérène, comme l'acceptation intelligente, réfléchie, libre et amoureuse du décret obscur, du « cryptogramme » de la Providence. « *In umbra alarum tuarum* ». A l'ombre de vos grandes ailes de Providence, que l'on est tranquille, ô Éternel ! O foi à la Providence, plus que le doute, plus que le blasphème, « mol oreiller » des âmes éprouvées !

« Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu, ainsi prie, dit-on, Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI ; je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez prévu, réglé et ordonné de toute éternité. Cela me suffit, ô mon Dieu ! cela me suffit : j'adore vos desseins éternels et impénétrables : je m'y sou mets de tout mon cœur pour l'amour de vous ; je veux tout, j'accepte tout, je vous fais un sacrifice de tout, et j'unis ce sacrifice à celui de Jésus-Christ, mon divin Sauveur ! »

Connaissez-vous, Messieurs, les *litanies de la Providence* ? Jean-Jacques et Bernardin de Saint-Pierre les entendent réciter par les Ermites du Mont-Valérien, et ces grandes invocations « si simples et si touchantes » les remplissent d'émotion : *Providence, qui avez soin des Empires ! Providence qui avez soin des voyageurs !* Parmi ces invocations, il en est de moins romantiques et qui sont un baume au cœur affligé. Il faut les lire dans la « Journée du Chrétien » de Lamennais (1) : *Providence de Dieu, qui gouvernez tout, avec nombre, poids et mesure ; Providence de Dieu, chemin du ciel, soutien des justes. calme dans les tempêtes, repos du cœur, appui des pauvres, soutien de la veuve et de l'orphelin ;*

(1) *Journée du Chrétien ou moyen de se sanctifier au milieu du monde* par M. l'abbé F. de LAMENNAIS. Paris, 1840, p. 450, 453.

Providence de Dieu, *attribut de Dieu, qui méritez nos hommages!*

Oui, Messieurs, elle mérite nos hommages et nos adorations soumises, elle les mérite dans ses interventions miraculeuses, comme dans ses attentions discrètes, dans ses dispositions vengeresses, comme dans ses secourables miséricordes; elle les mérite, soit qu'elle sauve un saint au moyen d'une toile d'araignée fraîchement tissée, soit qu'elle dissipe une armée sous des nuées de moucherons; elle les mérite lorsqu'elle fait obliquer un von Kluck vers le Sud-Est, alors qu'il fonçait au Sud, en direction de Paris. — Ah! Messieurs, que Bossuet a raison et qu'il dit bien : « *un ressort ne joue pas à temps et la machine s'arrête!* » — Elle les mérite encore, et non moins, lorsqu'elle multiplie l'huile dans les cruches de la pauvre veuve de Sarepta, ou lorsqu'à la veille du plus beau jour de la vie, elle envoie, par je ne sais quelle céleste messagerie, une robe blanche à une jeune communicante qui ose tout attendre de « *sa chère Providence* » tout « *depuis une épingle jusqu'au Ciel!* » Oui, j'admire le jeu savant, le coup de dé, les ingérences anonymes de la grande semeuse de « *providentielles péripéties* »!

Mais aussi, je frissonne comme devant l'ironie de quelque Némésis Souveraine, lorsqu'on m'apprend que le cadavre d'un suicidé, rendu par la mer, a été roulé dans ce même tapis sur lequel, vingt ou trente ans auparavant, il avait, dans une maison déserte, abattu sa victime...

Non, non, Messieurs, il ne faut pas nier « l'œil qui voit tout », cet œil justicier qui dirige le vol « des grues d'Ibycus »!

O éternelle Voyante, je crois en vous! O Providence de mon Dieu, je m'abandonne à vous!

François JANSEN, S. I.